

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Septembre 1999

Québec, le 9 septembre 1999

Madame Nicole Boutin
Directrice générale
Collège Montmorency
475, boulevard de l'Avenir
Laval (Québec) H7N 5H9

Objet : Suivi apporté au rapport d'évaluation des programmes Techniques administratives conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC)

Madame la Directrice générale,

À sa réunion du 2 septembre 1999, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné avec attention le rapport de suivi de votre Collège à l'évaluation du programme *Techniques administratives*.

La Commission constate que les actions amorcées par le Collège pour donner suite à ses recommandations permettront d'assurer une application plus rigoureuse de la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, d'une part, et de parfaire la formation de l'élève par un stage dont les conditions de réalisation et d'évaluation ont été revues, d'autre part. Elle prend acte d'une meilleure collaboration entre les enseignants et d'une stabilité accrue de la coordination départementale; elle invite le Collège à suivre attentivement la progression de la concertation qu'il anticipe concernant les travaux de révision du programme.

Par ailleurs, en réponse aux suggestions qui lui ont été faites, le Collège a mis en œuvre diverses actions en vue d'établir des liens plus étroits avec les entreprises, de définir une vision commune du programme, d'assurer l'équivalence des cours et d'en rehausser les exigences, le cas échéant, de revoir le contenu du cours *Informatique de gestion* et d'améliorer le parc informatique.

Enfin, la Commission prend note qu'une politique d'évaluation des enseignements est en voie d'élaboration et que les mesures d'encadrement des élèves et de soutien aux apprentissages prises par le Département pour améliorer les taux de réussite en comptabilité et réduire les écarts dans les taux de réussite obtenus par les élèves des

professeurs donnant un même cours constituent des solutions appropriées aux lacunes relevées; elle invite donc le Collège à poursuivre son action en ce sens.

La Commission considère que les actions posées constituent une suite adéquate à l'évaluation et que le programme peut maintenant être considéré de qualité.

Au nom de la Commission, je vous remercie des efforts accomplis en vue d'assurer la concertation nécessaire à l'amélioration du programme de *Techniques administratives* et je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer